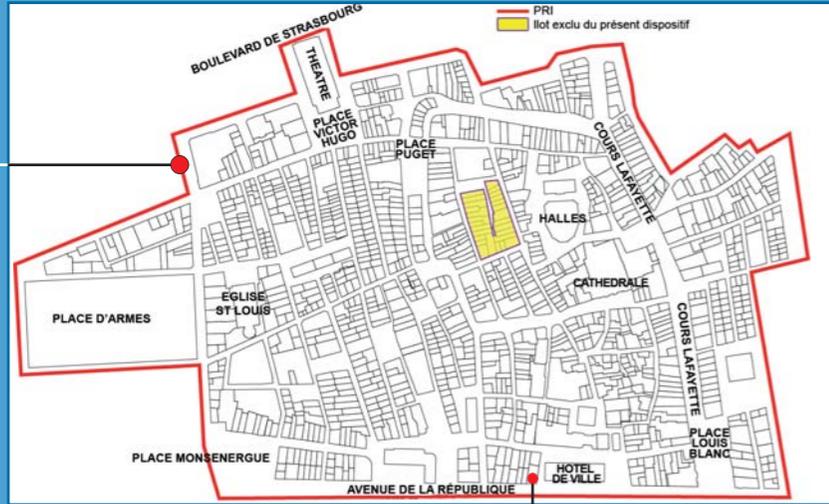


Périmètre de l'OPAH - RU



Var Aménagement Développement

DES SUBVENTIONS POUR RÉHABILITER LES LOGEMENTS DU CENTRE ANCIEN



Ville de Toulon > www.toulon.fr

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH - RU) 2012-2017

LA RENAISSANCE DU CENTRE HISTORIQUE

les partenaires



Ville de Toulon > www.toulon.fr



La Ville de Toulon vous accompagne dans vos projets de réhabilitation

1 Pour quels travaux ?



- ↳ La réhabilitation de logement (plâtrerie, isolation, chauffage, électricité, plomberie, réfection des murs et sols, menuiseries, etc.)
- ↳ La réhabilitation des parties communes (façade, toiture, cage d'escalier, structure)

2 Comment faire ?

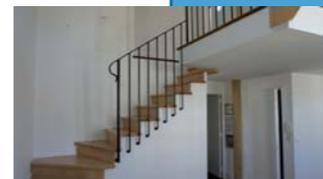


- ↳ La Ville de Toulon met à votre disposition gratuitement une équipe d'animation qui vous accompagne tout au long de votre projet de la programmation à la fin des travaux.
- ↳ Votre dossier doit être validé avant le démarrage des travaux, contactez l'équipe d'animation le plus tôt possible

Var Aménagement Développement
vous assiste gratuitement :

247 Av de la République
83 000 Toulon
Tél : 04 94 93 62 62
Mail : centreancientoulon@vad83.eu

3 Quelles subventions ?



- ↳ Différents financeurs interviennent selon votre projet : la Ville de Toulon, l'ANAH, la Région PACA, la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, le Département du Var, la CAF, EDF. Les différents dossiers sont constitués par l'équipe d'animation qui est votre seul interlocuteur.
- ↳ Le montant des subventions variera en fonction :
 - des types de travaux à engager
 - des montants des loyers pour les logements locatifs
 - du niveau de ressources pour les propriétaires occupants

4 Vous choisissez



- ↳ Vos entreprises et votre maître d'oeuvre
- ↳ Vos locataires s'il s'agit de logements locatifs.

